



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23158323

lie,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

01 DEC. 2023

DIVISION DES AFFAIRES

N° d'entreprise : **0456 549 207**

Nom

(en entier) : **ECOMI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **7110 La Louvière, Rue de la Croix du Maître 19**

Objet de l'acte : Nomination administrateur

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 15 NOVEMBRE 2023

2. Délibérations et résolutions

2.1 Nomination de IMPACT SAS en qualité d'administrateur

L'associée unique décide de nommer en qualité d'administrateur de la société :

La société IMPACT SAS, avec siège à 150 Route de Lallaing 59148 Flines-lez-Râches (France), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Douai (France) sous le numéro **0452.67281**, représentée par Monsieur Philippe BERTHE, qui réside 1 rue de la Cheminée, 7540 Kain (Belgique), pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Il est précisé que les administrateurs sont révocables ad nutum par l'assemblée générale de la Société, sans que cette révocation ne donne droit à une indemnité quelconque.

Pour extrait certifié conforme

L'associée unique (PROPLAST SAS - 750 actions)

représentée par Monsieur Philippe Berthe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/12/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).